



[ZOOM](#)

L'avis de Yveline Frilay, médecin généraliste à Paris ...

14 08 2011

"N'importe qui peut être affecté par des douleurs"

- Avez-vous eu des patients se plaignant de douleurs à cause de la proximité d'antennes relais?

«Oui, beaucoup. Il s'agit souvent de gens qui ressentent une fatigue extrême, des vertiges, des maux de têtes, des acouphènes mais aussi de tachycardie.

Les électro sensibles souffrent tout particulièrement de ces symptômes, mais n'importe qui peut être affecté si on est un peu fragile.

Il y a deux ans, jusqu'à cinq personnes par jour venaient me voir pour des problèmes de tachycardie ou d'autres soucis de santé imputables aux antennes relais ou à d'autres sources d'ondes électromagnétiques. Moi-même, j'ai pleinement pris conscience du phénomène quand j'en ai souffert. L'électricité de mon appartement ayant été mal reliée à la terre, j'avais l'impression d'avoir de l'électricité dans la tête avec le réseau Wi-Fi de mes voisins. J'ai eu le même sentiment, un jour d'orage, dans mon cabinet.

Des patients avaient leurs téléphones allumés, et un coup de tonnerre a accentué les ondes.»

- Les antennes relais radiotéléphoniques sont-elles la seule cause de ces douleurs?

«Non, il y en a beaucoup d'autres. Il y a aussi les téléphones portables, les téléphones sans fil et le Wi-Fi. Quand l'électricité n'est pas aux normes, c'est encore pire.

L'exposition aux ondes aggrave les douleurs quelqu'un qui téléphone trois heures par jour sans kit main libres aura plus tendance à en souffrir. Et le modèle de téléphone portable peut jouer aussi. Les smartphones sont pires que tout.»

- Est-on sûr que les antennes et les téléphones portables sont à l'origine de ces douleurs?

«Il faudra une étude faite à partir des symptômes observés dans les cabinets de médecine générale. Je pense qu'il y a un lien de cause à effet. J'ai fait des mesures d'ondes chez un de mes patients, et le taux observé était sept fois supérieur à la norme légale.

Les opérateurs baissent la puissance des antennes émettrices quand les municipalités font des mesures.»